

## **Pénibilité : la FNAA en alerte !**

**jeudi, 04 juin 2015**

**Suite à la remise du rapport Sirugue-Huot au Premier ministre, rédigé pour faciliter la mise en place du compte personnel de prévention de la pénibilité, la FNAA reste vigilante même si le Gouvernement comprend les craintes des artisans.**



Le compte personnel de prévention de la pénibilité (CPP) permettant, par acquisition de points, de financer des formations, d'alléger la charge de travail et d'anticiper des départs à la retraite, sa mise en œuvre par l'évaluation individuelle semble inadaptée et inapplicable pour les entreprises. Et ce, même si le rapport Sirugue-Huot fait des propositions concrètes pour l'appréciation par les employeurs, la simplification des procédures et la sécurisation juridique. Bien que 94% des 115 925 entreprises de la branche des services de l'automobile comptent moins de 10 salariés, *«la FNAA continue de penser qu'en l'état, le compte de pénibilité - et le principe même d'une mesure individuelle de cette pénibilité - demeure une erreur pour le tissu artisanal et automobile»* indique-t-elle dans un communiqué.

Selon la fédération, de nombreux points sont aussi à prendre en considération : fiche d'exposition individuelle, application d'un référentiel, facteurs de risques, définition du niveau de pénibilité, etc. Dans ce cadre, la FNAA s'associe à l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) et à la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication (CNAMS) dans leurs demandes de rallonger de six mois le délai accordé aux branches professionnelles pour définir le niveau de pénibilité, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2017 plutôt que le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Malgré des craintes reconnues, le Premier ministre souhaite toutefois accélérer la mise en place du système, dont le délai a déjà été rallongé du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 1<sup>er</sup> juillet de la même année. La FNAA reste donc vigilante et sera en première ligne, aux côtés des autres organisations, si certains points sont trop complexes à mettre en œuvre par les artisans.